



POSTE	<p>Placé sous l'autorité directe de l'inspecteur d'Académie, Directeur Académique des services de l'éducation nationale de l'Ariège, il exerce son activité sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN chargé de la mission départementale EPS.</p> <ul style="list-style-type: none">• Secteur d'intervention : le département de l'Ariège.• Lieu de rattachement : DSDEN 09 <p>Poste à temps plein ouvert aux professeurs d'EPS à pourvoir à compter du 14/02/2022</p>
MISSIONS	<p>Le Conseiller Pédagogique Départemental pour l'E.P.S (CPD-EPS) a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN, de l'IEN en charge de la mission EPS (information, conseil, aide à la décision), qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires,).</p> <p>Il exerce les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Concevoir et impulser des projets d'envergure départementale en relation avec les circonscriptions et les partenaires de l'école, en assurer le suivi et l'évaluation.• Aider à la mise en œuvre des programmes de l'EPS dans le cadre de la continuité école-collège et des directives institutionnelles : ex savoir nager, savoir rouler à vélo, projet 30 minutes d'Activités Physique Quotidienne, etc.• Contribuer à l'élaboration du plan de formation départemental pour la promotion de l'EPS à l'école.• Apporter son expertise didactique, pédagogique et réglementaire : ex veille juridique...• Eclairer l'instruction des demandes d'agrément des intervenants extérieurs à l'école en E.P.S.• Veiller au respect des règlements spécifiques relatifs aux équipements, installations, sorties scolaires avec et sans nuitées, taux d'encadrement, etc...• Participer à l'animation de l'équipe départementale des CPC EPS en relation avec l'IEN chargé de la mission EPS.• Concevoir et piloter les opérations départementales et les projets partenariaux avec les collectivités et les acteurs du monde sportif et culturel: CDOS, comités sportifs, structures culturelles, ...• Assurer la continuité école-collège en EPS et le sport scolaire en lien avec l'USEP, l'UNSS et Génération 2024.• Veiller à la prise en compte de la sécurité des élèves lors des activités, quel que soit le domaine de l'EPS dans le premier degré.• Participer aux jurys des examens et concours, contribuer à la rédaction des sujets d'EPS.
COMPÉTENCES ATTENDUES	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les compétences de formateurs dans les différents cycles d'enseignement.• Posséder une parfaite connaissance de l'environnement éducatif et de l'enseignement de l'EPS dans le 1^{er} degré et le 2nd degré.• Actualiser régulièrement ses connaissances.• Etre en capacité de s'insérer dans le tissu associatif et sportif local et tenir compte des spécificités du territoire notamment en matière d'APPN.• Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.• Savoir communiquer à l'oral pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques.• Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.• Maîtriser l'outil numérique et les environnements de formation.

SPECIFICITE	Basé à la DSDEN de l'Ariège à Foix, le conseiller pédagogique départemental en E.P.S est amené à se déplacer suivant ses missions sur l'ensemble du département et doit faire preuve d'une grande disponibilité. L'horaire de travail est celui prévu par le statut de la fonction publique.
PROCEDURE	<p>Les candidatures, curriculum vitae et lettre de motivation sont à adresser directement par courriel à l'adresse figurant ci-dessous pour le vendredi 14 janvier délai de rigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inspection Académique de l'Ariège à ia09dipem@ac-toulouse.fr • Rectorat de l'Académie de Toulouse à jpr@ac-toulouse.fr
CONTACTS	<p>DSDEN 09 : ia09dipem@ac-toulouse.fr IEN EPS ienpam@ac-toulouse.fr IA IPR en charge de l'EPS en Ariège : Laurent-Fabien.Michel@ac-toulouse.fr</p>